

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DES ARMÉES

#### Décret du 26 août 2020 portant nominations d'officiers généraux

NOR : ARMB2019018D

Le Président de la République,  
Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées,  
Vu la Constitution, notamment son article 13 ;  
Le conseil des ministres entendu,

Décète :

#### A. – MARINE NATIONALE

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Est promu dans la 1<sup>re</sup> section des officiers généraux de la marine :

*Au grade de vice-amiral*

Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> septembre 2020

M. le contre-amiral Nicolas VAUJOUR, nommé autorité de coordination « relations internationales » de l'état-major de la marine à compter du 30 août 2020.

#### B. – ARMÉE DE L'AIR

**Art. 2.** – M. le général de division aérienne du corps des officiers mécaniciens de l'air Didier LOOTEN est nommé conseiller du Gouvernement pour la défense à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020. Il est, pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation de général de corps aérien.

**Art. 3.** – Est promu dans la 1<sup>re</sup> section des officiers généraux de l'armée de l'air, avec maintien dans ses fonctions :

*Au grade de général de division aérienne*

Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> septembre 2020

M. le général de brigade aérienne du corps des officiers de l'air Philippe ADAM.

#### C. – DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

**Art. 4.** – Est nommé dans la 2<sup>e</sup> section des officiers généraux du corps des ingénieurs de l'armement :

*Au grade d'ingénieur général de 2<sup>e</sup> classe de l'armement*

Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> octobre 2020

M. l'ingénieur en chef de l'armement Bernard PIÉKARSKI.

**D. – SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES**

**Art. 5.** – Est nommé dans la 1<sup>re</sup> section des officiers généraux du service du commissariat des armées :

*Au grade de commissaire général de 2<sup>e</sup> classe*

Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> septembre 2020

M. le commissaire en chef de 1<sup>re</sup> classe du corps des commissaires des armées Pascal VERRIER, nommé chef de la division « contrôle et audit des armées » de l'état-major des armées à la même date.

**Art. 6.** – Le Premier ministre et la ministre des armées sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 26 août 2020.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

*Le Premier ministre,*  
JEAN CASTEX

*La ministre des armées,*  
FLORENCE PARLY